

## Initiation à

# La reconnaissance des végétaux

[ Cette formation est accessible aux travailleurs d'ESAT ]

Savoir reconnaître les végétaux et s'approprier leurs caractéristiques permet de rationaliser et d'optimiser l'entretien des espaces verts.

## Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Reconnaître et nommer 10 à 15 végétaux dans l'environnement des chantiers habituels (arbres et arbustes)
- Décrire les caractéristiques des végétaux : arbres, arbustes, sous-arbrisseaux, vivaces, conifères et feuillus, persistants et caduques, période de floraison,...
- Savoir tailler des végétaux en fonction de la période de floraison

## Public

- Ouvriers d'ESAT en atelier espaces verts

## Pré-requis

- Aucun

## Nombre de stagiaires

- 8 personnes

## Durée

- 12 heures (2 jours) répartis comme suit :
  - 1 jour au printemps
  - 1 jour à l'automne

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques par le jeu en salle
- Exercices pratiques par le jeu sur le terrain

## Evaluation des acquis

- Evaluation individuelle des objectifs, réalisée par le formateur en fin de journée

## Contenu de la formation

**Prendre conscience de l'intérêt de connaître les noms des plantes**

**De manière ludique, présentation de la classification horticole et des différents types de végétation**

**Autour d'un jeu de piste, reconnaître et nommer des plantes sur le terrain**

**Construction d'une fiche technique pour chaque plante**

## Intervenant(s)

### Thierry SCIPION

Retraité Moniteur d'atelier dans un ESAT de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques. BEP Production florale et espaces verts. Expérience d'une vingtaine d'années d'horticulteur.

## Tarifs

- Individuel : nous consulter
- Groupe : 2 230€

## Dates

- Nous consulter

## Modalités et délais d'accès

- Sur inscription, nous contacter

## Lieu

- ESAT La Virginie (Orthez)

## Accès aux personnes en situation de handicap

Pour toute précision sur cette formation, contacter notre référent handicap (coordonnées bas de page)